



Licence professionnelle Électronique analogique et micro-électronique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Électronique analogique et micro-électronique. 2011, Université François-Rabelais de Tours. hceres-02027548

HAL Id: hceres-02027548

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027548>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS-TOURS

Établissement : Université François-Rabelais de Tours

Demande n° S3LP120002499

Dénomination nationale : Electricité et électronique

Spécialité : Electronique analogique et micro-électronique

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle forme des architectes en électronique analogique pour les secteurs de l'automobile, des télécommunications et des réseaux sans fil, de l'avionique, de l'électroménager, de l'instrumentation ou de la médecine. Les compétences acquises portent sur la conception de systèmes électroniques, le contrôle, la maintenance et la gestion de production de ces systèmes (tests, fiabilité et qualité). Les métiers visés sont ceux de cadre technique en recherche et développement électronique, en contrôle et qualité, de chef de projet électronique, de responsable maintenance des moyens industriels en production électronique, de technicien en microélectronique. La formation est portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Tours.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	25
Taux de réussite	86 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	2 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	73 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	32 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 3 enquêtes nationales 3 enquêtes de l'établissement	de 62 à 83 % de 44 à 72 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence professionnelle est justifiée dans l'offre de formation de l'établissement. Elle répond aux besoins des industriels de la région dans laquelle les industries électroniques et micro-électroniques sont très présentes. De plus, elle s'inscrit dans la thématique du pôle de compétitivité des « Sciences et systèmes de l'énergie électrique » de la région Centre. Le partenariat professionnel, bien que non formalisé par conventionnement, permet aux étudiants de bénéficier de logiciels sur site industriel et des compétences professionnelles en projets tuteurés et en gestion de projet. Depuis 2007, la formation compte près d'un tiers de ses inscrits en apprentissage. Les taux d'insertion sont cependant modestes tant dans les enquêtes nationales que de l'établissement. D'une année sur l'autre, les données ne sont pas homogènes mais sont caractérisées par des taux assez élevés d'étudiants en poursuite d'études ou en recherche d'emploi. Les chiffres de l'enquête nationale relatent une montée en puissance des diplômés en recherche d'emploi alors que les enquêtes de l'établissement font état de poursuites d'études significatives.

Par ailleurs, la formation ne comporte pas de module préparatoire qui pourrait contribuer à homogénéiser les niveaux des étudiants entrants et faciliter l'intégration d'étudiants de licences générales qui sont, au demeurant, très peu nombreux.

- Points forts :
 - Une adéquation aux besoins régionaux.
 - Un partenariat professionnel.
 - Un développement de l'apprentissage.

- Points faibles :
 - Pas d'auto-évaluation de l'établissement.
 - Un taux d'insertion professionnelle peu élevé.
 - Une absence de module préparatoire.
 - Une très faible proportion de L2.
 - Un taux de réussite assez faible.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Il conviendrait d'analyser en conseil de perfectionnement les résultats inégaux des enquêtes d'insertion afin de mettre en place des améliorations. On pourrait ainsi faire évoluer le processus de recrutement pour chercher à mieux identifier ceux qui souhaitent poursuivre leurs études. Il conviendrait également d'examiner avec les milieux professionnels les évolutions souhaitables de la formation pour faciliter l'insertion professionnelle. Une plus grande formalisation du partenariat avec les branches et des modalités de l'apprentissage pourraient y contribuer.

Il serait également utile de mettre en place un module préparatoire afin d'homogénéiser le niveau des entrants et améliorer le taux de réussite aux examens. Enfin, de concert avec l'établissement, des actions d'information, voire des modules de projets personnels et professionnels, devraient être mis en place en licence générale pour renforcer l'attractivité de la formation auprès de ce public.